



Championnat de France d'équitation sport adapté 2012

# DOSSIER D'INSCRIPTION

championnat de France d'équitation sport adapté

16, 17 ET 18 MAI 2012

Centre équestre  
UCPA La Courneuve



**CHAMPIONNAT  
DE FRANCE**  
ÉQUITATION SPORT ADAPTÉ

SPORT ET HANDICAP MENTAL

17 et 18 Mai 2012



17 et 18 Mai 2012

Réalisation UCPA - FNS



Contact : Brigitte Rinaldi, [brinaldi@ucpa.asso.fr](mailto:brinaldi@ucpa.asso.fr)



## SOMMAIRE

<b>Editoriaux</b>	Page 3
<b>Présentation du Comité d'Organisation Local</b>	Page 6
<b>Présentation de l'UCPA</b>	Page 8
<b>Présentation du centre équestre UCPA de la Courneuve</b>	Page 9
<b>Informations Générales</b>	Page 11
Conditions de participation	Page 11
Accueil	Page 11
Réunion technique	Page 11
Restauration / Hébergement	Page 11
Compétitions / Chevaux	Page 12
Animations	Page 12
Inscriptions	Page 13
<b>Informations techniques</b>	Page 14
Epreuves / Réglementation / Horaires	Page 14
Equipements sportifs	Page 14
Catégories d'âge	Page 15
Titres de champion de France et de champion fédéral	Page 15
<b>Programme Prévisionnel</b>	Page 16
<b>Dossier d'inscription</b>	Page 17
Fiche d'engagement de l'association	Page 18
Fiche d'inscriptions des sportifs (Divisions I, II et III)	Page 19
Fiche récapitulative	Page 20
<b>Dossier médical des sportifs</b>	Page 21
<b>Certificat médical des sportifs</b>	Page 23
<b>Autorisations</b>	Page 25
<b>Fiche hébergement</b>	Page 27
<b>Récapitulatif et contacts</b>	Page 29



EDITORIAUX

*Editorial de Claude Bartolone  
Président du Conseil général de la Seine-Saint-Denis*

Convaincu que le sport est un formidable vecteur d'épanouissement, le Conseil général de la Seine-Saint-Denis est heureux d'apporter son soutien à la première édition du Championnat de France d'équitation « sport adapté », organisé par l'Union nationale des Centres sportifs de Plein Air (UCPA), au centre équestre de La Courneuve.

Moment de plaisir et de partage pour les amoureux de l'équitation, cette grande fête s'annonce aussi comme une compétition sportive de haut niveau, où de nombreux sportifs en situation de handicap mental, venus de la France entière, affronteront les meilleurs cavaliers de leur catégorie. Je ne doute pas que cette manifestation sera une nouvelle occasion d'illustrer l'excellence du sport adapté, dans une discipline à la fois exigeante et spectaculaire, et qu'elle séduira tous les passionnés du monde hippique.

Je me réjouis que ses organisateurs aient choisi la Seine-Saint-Denis pour l'accueillir, car cet événement s'inscrit pleinement dans notre ambition d'associer les personnes en situation de handicap à l'ensemble des activités sportives, culturelles ou de loisirs, que nous proposons dans le département.

L'intégration de nos concitoyens en situation de handicap, quel qu'il soit, constitue un enjeu de civilisation majeur, que nous avons placé au cœur de nos priorités politiques. Je me félicite que les partenaires du Conseil général y contribuent activement à ses côtés, comme l'UCPA, qui mène au quotidien un travail remarquable pour accompagner les personnes handicapées dans la pratique sportive. Ainsi, grâce à l'action qu'elle a initiée à la rentrée 2011, avec le soutien du Département, l'UCPA organise désormais des séances de sport hebdomadaires, encadrées par un moniteur qualifié, auprès de huit établissements spécialisés en Seine-Saint-Denis.

Avec Pierre Laporte, Vice-président chargé de l'autonomie des personnes, et Azzedine Taïbi, Vice-président chargé du sport, j'espère que ce championnat de France sera, pour toutes et tous, l'occasion de vivre des moments riches en émotions, et qu'il rencontrera tout le succès qu'il mérite.



EDITORIAUX

*Editorial de Jean-Philippe CAMBOULIVES  
Référent équitation de l'UCPA*

Dans le cadre de son projet humaniste et social visant à rendre les sports de plein air accessibles au plus grand nombre de jeunes, l'UCPA renforce son implication en direction des enfants et des jeunes en situation de handicap, dans le but de contribuer à leur épanouissement et à l'exercice de leur citoyenneté.

Nous avons ainsi le plaisir et la fierté d'organiser, grâce notamment au soutien du Conseil Général de Seine-Saint-Denis et aux côtés du Comité Régional du Sport Adapté d'Ile-de-France, le Championnat de France d'Equitation Sport Adapté 2012.

Le centre équestre UCPA La Courneuve dispose de tous les équipements et du savoir-faire nécessaire pour proposer aux cavaliers et à leurs accompagnants une compétition de qualité, qui permettra à chacun de vivre pleinement la passion de l'équitation.

Au-delà de l'aspect sportif, de nombreuses animations et une soirée de gala vous seront proposées afin de faire de cet événement un moment de plaisir, de convivialité, de rencontres et de partages !

Nous vous souhaitons à tous la bienvenue et vous transmettons nos meilleurs encouragements. Bon concours et bon amusement.



EDITORIAUX

*Editorial de Ryadh SALLEM*

*Président du Comité Régional du Sport Adapté d'Ile-de-France*

Au nom du Comité Régional du Sport Adapté d'Ile-de-France, nous sommes heureux et fiers d'accueillir cet événement national qui permet de promouvoir l'accessibilité des activités physiques et sportives pour les personnes en situation de handicap.

Nous sommes convaincus que ce premier championnat de France d'équitation dans notre région sera une enthousiasmante expérience et rencontrera le succès qu'il mérite ; nous félicitons les passionnés d'équitation qui se rendront nombreux à cet événement.

Après les championnats de France de natation à Sarcelles et l'organisation de séjours sportifs pour les personnes handicapées mentales, nous sommes heureux de renouer un partenariat avec l'UCPA, l'organisateur principal de la compétition, envers qui nous exprimons notre reconnaissance, ainsi qu'envers les bénévoles, qui contribuent largement à l'ouverture de la pratique du sport pour les personnes en situation de handicap mental et psychique.

Nous encourageons vivement tous les participants de ce Championnat et leur souhaitons de vivre un grand moment de rencontres et de passions partagées.

A tous un grand Bravo !



### COMPOSITION DU COL (Comité d'Organisation Local)

#### CO-PRESIDENTS

Jean-Philippe CAMBOULIVES, Référent Equitation de l'UCPA

Ryadh SALLEM, Président du Comité Régional du Sport Adapté d'Ile-de-France (CRSA IDF)

#### PRESIDENT D'HONNEUR

Azzedine TAÏBI, Vice-président du Conseil général de Seine-Saint-Denis chargé du sport et du développement des services publics départementaux

#### TRESORIER

Emidio CORREIA, Trésorier du Comité Régional du Sport Adapté d'Ile-de-France

#### TRESORIER ADJOINT

Jean-Maurice COLLETTE, Directeur du Centre équestre UCPA La Courneuve

#### RESPONSABLE COORDINATION GENERALE

Jean-Maurice COLLETTE, Directeur du Centre équestre UCPA La Courneuve

Brigitte RINALDI, Coordinatrice de la Formation et de la Solidarité du Centre équestre UCPA La Courneuve

Régine MOREL, Responsable pédagogique du Centre équestre UCPA La Courneuve

Katia ARKOUB, Assistante au développement du CRSA IDF

#### RESPONSABLE SECRETARIAT GENERAL

Véronique MEIGNEUX, Responsable secrétariat du Centre équestre UCPA La Courneuve

Wafaa ZAROUAL, Assistante secrétariat du Centre équestre UCPA La Courneuve

#### RESPONSABLES DE LA PARTIE SPORTIVE

Brigitte RINALDI, Coordinatrice de la Formation et de la Solidarité du Centre équestre UCPA La Courneuve

Alain DEJEAN, Conseiller Technique Régional Sport Adapté

Jonathan CISTERNAS, Charge de la compétition du Centre équestre UCPA La Courneuve



### **RESPONSABLE COMMISSION MEDICALE ET SECURITE**

UMPSA et Croix Rouge Française

### **RESPONSABLES COMMUNICATION ET SPONSORING**

Mattieu VILLARET, Chargé de mission Solidarité Handicap de l'UCPA

Céline MASSANET, Conseillère Technique Fédérale CRSA IDF

### **RESPONSABLE ACCUEIL**

Anne-Sophie BREIL, Monitrice en charge de l'ARPE au Centre équestre UCPA La Courneuve

### **RESPONSABLE HEBERGEMENT**

Véronique MEIGNEUX, Responsable secrétariat du Centre équestre UCPA La Courneuve

### **RESPONSABLE RESTAURATION**

David COURTEILLE, Chef cuisinier du Centre équestre UCPA La Courneuve

### **RESPONSABLE ANIMATION**

Christian TATY, Moniteur en charge du handicap au Centre équestre UCPA La Courneuve

### **RESPONSABLE RECOMPENSES ET PROTOCOLE**

Régine MOREL, Responsable pédagogique du Centre équestre UCPA La Courneuve

### **RESPONSABLE RELATIONS PRESSE**

Mattieu VILLARET, Chargé de mission Solidarité Handicap de l'UCPA

Céline MASSANET, Conseillère Technique Fédérale CRSA IDF

## PRESENTATION DE L'UCPA

L'UCPA est une union d'associations unique en France, composée de personnes morales. Elle est administrée par les pouvoirs publics, les collectivités territoriales ainsi que les grands mouvements de jeunesse et d'éducation populaire et les principales fédérations sportives de sports de plein air. Elle inscrit ainsi son projet dans le prolongement du service public et participe de la mise en œuvre des politiques destinées à la jeunesse.



Depuis sa création en 1965, l'UCPA - l'Union nationale des Centres sportifs de Plein Air - poursuit un projet humaniste, social et citoyen: rendre accessibles les sports de plein air au plus grand nombre de jeunes, dans les meilleures conditions de sécurité, tout en respectant ses valeurs fondatrices de générosité, convivialité, épanouissement, accessibilité et découverte de soi et des autres.

Ses différents domaines d'activités sont les suivants :

- Les vacances sportives
- Les loisirs sportifs
- La formation professionnelle aux métiers du sport et de l'animation

### L'UCPA EN CHIFFRES

- 45 années d'expérience
- 143 sites de pratique dont 20 à l'étranger
- Plus de 1 000 salariés permanents, 660 à 2 700 salariés saisonniers
- Plus de 9 millions de jeunes accueillis depuis la création de l'UCPA
- 80 activités sportives proposées dans plus de 70 pays
- 1 600 jeunes accueillis par an en formation professionnelle

### L'ENGAGEMENT DE L'UCPA DANS LA SOLIDARITE

Association d'éducation populaire, l'UCPA a pour ambition de s'adresser à tous les jeunes avec la volonté de toucher plus particulièrement les populations les plus en difficultés au plan social, de la santé ou du handicap.

L'UCPA développe ses fonctions sociales et éducatives en menant des actions concrètes visant à développer l'accès de ces populations aux loisirs sportifs et aux séjours éducatifs et pédagogiques. Cet engagement est structuré selon cinq programmes et a concerné près de 90 000 jeunes en 2011 par l'ensemble des actions menées dans les territoires.



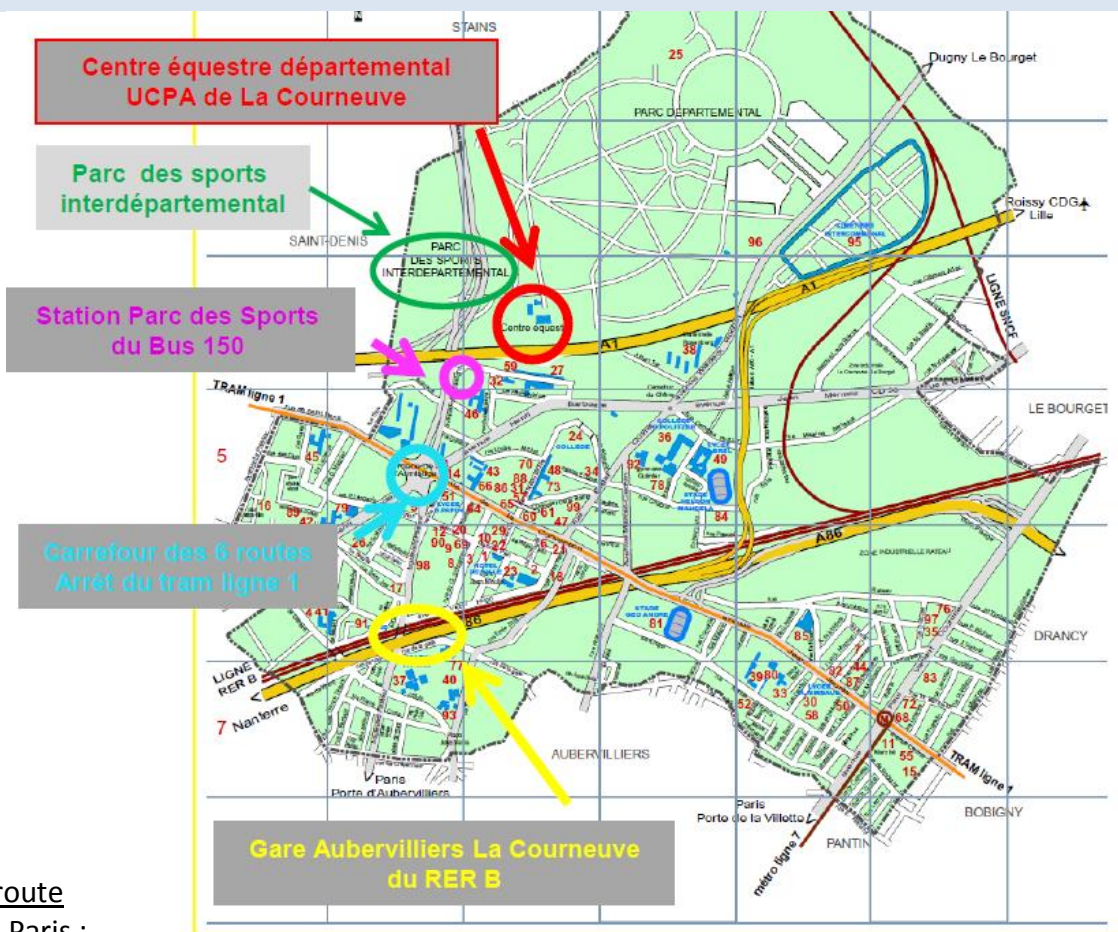
## LE CENTRE EQUESTRE UCPA DE LA COURNEUVE



Situé dans le Parc Georges Valbon (départemental de La Courneuve) sur un terrain de 10 hectares, le centre équestre UCPA dispose d'installations indispensables pour une pratique optimale de l'équitation. Le centre équestre est le lieu de rencontre de cavaliers de tous niveaux en initiation ou en compétition.

Adresse : Avenue Roger Salengro – 93120 La Courneuve

### ITINERAIRE



#### Par la route

Depuis Paris :

Sur l'**autoroute du Nord-A1**, prendre la sortie **Stains**. Suivez La Courneuve tout droit jusqu'au carrefour **des six routes** (passage du tramway). En faire le tour et prendre la **direction de Stains**. Après le **pont de l'autoroute**, prendre la **première à droite** (portail vert UCPA).

#### Par les transports en commun

**Bus 150** (de la Porte de La Villette) : station Parc des Sports à La Courneuve

**Bus 252** (de la Porte de La Chapelle) : station Cité Floréale à La Courneuve

**RER B** (Gare Aubervilliers-La Courneuve) + **bus 150** station Parc des Sports à La Courneuve



### LES INSTALLATIONS

Le centre dispose d'infrastructures modernes : 5 manèges, 4 carrières dont 2 éclairés pourront accueillir les reprises lors des 2 journées de compétition. Il possède également un parcours de cross et un accès direct au parc.



Pour les moments de détente, les participants ou les spectateurs pourront se retrouver au club house et passer une matinée ou une après midi conviviale dans une ambiance festive.

### LA CAVALERIE DU CENTRE

63 poneys et 62 chevaux de toutes tailles et dressés pour répondre en toute sécurité aux exigences des cavaliers débutants et confirmés. Les cavaliers ne pouvant venir avec leurs chevaux pourront ainsi bénéficier de montures sur place pour participer au championnat.

### LE MATERIEL SPORTIF

Le centre est équipé de matériel sportif et pédagogique pour une pratique optimale de l'équitation, notamment en compétition. Les aides matérielles (sur-selle, enrênements, etc.) permettront aux compétiteurs d'optimiser leur autonomie dans la conduite du cheval.





### INFORMATIONS GENERALES

#### CONDITIONS DE PARTICIPATION

Peuvent participer aux Championnats de France d'Equitation les cavaliers à jour de leur licence F.F.S.A. 2011-2012.

Sur ces championnats, toutes les épreuves des trois divisions seront proposées.

#### ACCUEIL

Le service d'accueil des participants, situé au centre équestre UCPA de la Courneuve (face au Parc des Sports) sera ouvert le **mercredi 16 mai 2012 de 14 heures à 18 heures**.

Toutes les associations devront se présenter pour vérification des **licences**, des **certificats médicaux** et des **inscriptions** et recevoir l'ensemble des documents relatifs à la manifestation.

**Un pot d'accueil** sera proposé aux délégations.

#### REUNION TECHNIQUE

Une réunion d'information à laquelle devra participer un entraîneur de chaque association est programmée le **mercredi 16 mai après le dîner vers 20h30**.

#### RESTAURATION / HEBERGEMENT

**Tous les repas, ainsi que le repas de gala du jeudi soir seront servis sur le site du centre équestre UCPA de La Courneuve où se déroulent les compétitions.**

Merci de nous signaler, lors de votre inscription si certains de vos sportifs sont à **mobilité réduite** (fauteuil roulant, déambulateur, etc.) ou ont des **régimes alimentaires particuliers**.

Une buvette fonctionnera sur le site pendant les compétitions.

**L'hébergement ainsi que les petits déjeuners seront à gérer par chaque association.** Ci-joint à cet effet une liste des hébergements autour du centre équestre (voir page 27).



## Championnat de France d'équitation sport adapté 2012

### COMPETITIONS / CHEVAUX

Les compétitions se dérouleront le **jeudi 17 et le vendredi 18 mai 2012 toute la journée**. L'heure du début des compétitions est fixée à **9h00**. Il est demandé aux sportifs d'être présents sur le site à **partir de 8h00 pour la reconnaissance des parcours et la détente des chevaux**.

Il est bien entendu préférable que chaque cavalier puisse participer au Championnat avec le cheval avec lequel il a l'habitude de travailler et de concourir.

Pour ceux qui amènent leurs chevaux, il est possible de louer des boxes sur le lieu des compétitions. La réservation se fait avec le dossier d'inscription. Avec les boxes, la paille et le foin sont fournis. **Ne pas oublier d'amener l'alimentation de vos chevaux** (orge, avoine, granulés). Tout aliment sec fourni sur place vous sera facturé en conséquence.

Pour les cavaliers ne pouvant amener leur monture, une cavalerie sera disponible sur place et ouverte à la location. Dans ce cas merci de préciser la taille et le poids de vos sportifs ainsi que toutes les informations techniques nécessaires à l'attribution des chevaux.

### ANIMATIONS

Pour agrémenter le séjour des sportifs, de leurs accompagnants et supporters, différentes animations seront proposées.

#### **Le mercredi 16 mai 2012 :**

Possibilité de participer à des animations organisées au Village sports-handicaps créé à l'occasion du meeting international d'athlétisme handisport qui se situe en face du centre équestre. Inscriptions auprès de :

Eïssa DINI

01 48 31 12 59

06 73 06 76 71

[eïssa.dini@yahoo.fr](mailto:eïssa.dini@yahoo.fr)

#### **Le jeudi 17 et vendredi 18 mai 2012 :**

Baptême de voltige, promenade en attelage dans le Parc départemental Georges Valbon. Inscriptions le premier jour sur place.

Visite du Parc départemental Georges Valbon et visite d'expositions :

- 12 drôles d'oiseaux
- Les coulisses de la photographie animalière



### INSCRIPTIONS

#### **Le dossier d'inscription est à renvoyer à :**

Comité Régional du Sport Adapté d'Ile-de-France  
182, rue Raymond Losserand  
75014 PARIS  
A l'attention de Katia ARKOUB (01 45 40 71 37, [ffsacridf@wanadoo.fr](mailto:ffsacridf@wanadoo.fr))

Pour que les dossiers d'inscription soient validés, il est nécessaire que :

1. Les sportifs soient à jour de leur licence FFSA 2012 et de leur certificat médical (à apporter sur le lieu des compétitions),
2. Les feuilles d'engagement soient complétées et validées par vos Comités Départementaux et Régionaux,
3. Les dossiers d'inscription soient accompagnés du règlement à l'ordre de « COL Equitation – CRSA IDF »

Tous les justificatifs et factures seront délivrés sur place.

**Aucun remplacement d'athlète ne pourra être autorisé.**

Aucun changement d'épreuve ne sera accepté après la date limite d'inscription.

En cas de désistement, le remboursement pourra être effectué sur présentation d'un certificat médical.



## INFORMATIONS TECHNIQUES

### EPREUVES / REGLEMENTATION / HORAIRES

Les horaires définitifs de chaque épreuve seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion technique du mercredi 16 mai 2012.

Les heures de passages de chaque cavalier sur chaque épreuve seront affichées sur le site du centre équestre (Lieu des épreuves).

La réglementation appliquée est celle de la FFSA. Elle est consultable sur le site de la FFSA ([www.ffsa.asso.fr](http://www.ffsa.asso.fr) rubrique informations sportives).

En cas de contestation un jury souverain sera constitué, composé :

- du juge arbitre
- du DTN FFSA ou de son représentant
- du DSF FFSA
- d'un membre du COL

### EQUIPEMENTS SPORTIFS

Les épreuves se dérouleront sur les installations équestres du **centre équestre UCPA de La Courneuve**.

Il sera demandé aux cavaliers de se présenter aux épreuves avec la **tenue réglementaire** préconisée par la FFSA.

#### Division I

	Obligatoire	Souhaitable
<b>DR et CSO</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Chemise, cravate et culotte d'équitation de couleur claire (blanc ou beige)</li> <li>• Veste foncée</li> <li>• Bottes d'équitation</li> <li>• Bombe homologuée</li> </ul>	Gants facultatifs mais conseillés
<b>CROSS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bottes et pantalon d'équitation</li> <li>• Bombe et gilet de protection homologués</li> <li>• Sweat</li> </ul>	Gants facultatifs mais conseillés

#### Division II et Division III

Obligatoire	Souhaitable
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bombe ou casque homologué</li> <li>• Bottes d'équitation ou</li> <li>• mini-chaps et boots</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pantalon d'équitation</li> <li>• Gants</li> </ul>

Nous vous rappelons que dans la mesure du possible, les entraîneurs sont encouragés à amener les chevaux avec lesquels ils ont entraîné leurs cavaliers.



## Championnat de France d'équitation sport adapté 2012

### CATEGORIES D'AGES

Les hommes et les femmes concourent dans la même catégorie.

Symbole	Catégorie	Date de naissance
J	Jeunes	1991 et après
S	Séniors	Entre 1978 et 1990
V	Vétérans	En 1977 et avant

- Les trois catégories sont ouvertes aux divisions I, II et III.
- Un cavalier ne peut s'engager que dans une seule division.
- Si dans l'une des divisions, une catégorie comprend moins de 20% du nombre total des partants de cette division, elle sera rattachée à la catégorie principale (cf. règlement FFSA)

### TITRE DE CHAMPION DE FRANCE ET DE CHAMPION FEDERAL

**En division I**, est proclamé **Champion de France** (par catégorie d'âge) :

- Le premier de chaque épreuve.
- Le premier du combiné (cross + C.S.O. + dressage)

**En division II et III**, est proclamé **Champion Fédéral** (par catégorie d'âge) :

- Le premier de chaque épreuve.
- Le premier du combiné (obstacle et dressage pour la Division II ; dressage et maniabilité pour la Division III).



## PROGRAMME PREVISIONNEL

### ➤ MERCREDI 16 MAI 2012

**14h00 à 18h00** : Accueil et installation des délégations.

**19h00** : Repas.

**20h30** : Réunion Technique des entraîneurs.

Possibilité de participation à différentes animations sportives sur le meeting international d'athlétisme handisport (voir page 12)

### ➤ JEUDI 17 MAI 2012



**8h00** : reconnaissance des parcours et détente des chevaux.

**9h00 à 12h00** : épreuves.

**A partir de 11h30** : déjeuner sur le site des épreuves.

**13h30 à 18h00** : épreuves.

**19h30** : dîner de gala

**Tout au long de la journée des animations seront proposées.**

### ➤ VENDREDI 18 MAI 2012

**8h00**: reconnaissance des parcours et détente des chevaux.

**9h00 à 12h00** : épreuves.

**12h00** : cérémonie protocolaire et remise des récompenses.

**13h00** : vin d'honneur et déjeuner avant le départ des délégations.

**Durant les épreuves, des animations seront proposées.**



## DOSSIER D'INSCRIPTION

Le dossier suivant est composé de :

- La fiche d'engagement de l'Association.
- Une fiche d'inscription des sportifs.
- La fiche Récapitulative.
- Un dossier Médical type à remplir pour **chaque engagé**.
- Un certificat médical type.
- L'autorisation d'hospitalisation.
- L'autorisation de diffusion d'image.

Les documents entièrement complétés sont à retourner **avant le 31 Mars 2012** à l'attention de **Katia ARKOUB** à l'adresse suivante :

Comité Régional du Sport Adapté d'Ile-de-France  
182, rue Raymond Losserand  
75014 PARIS

Ils doivent être accompagnés du règlement, soit par chèque à l'ordre du « COL Equitation – CRSA IDF », soit par virement bancaire :

			
SOCIETE GENERALE			
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE			
TITULAIRE DU COMPTE			
COMITE REGIONAL ILE DE FRANCE DU SPORT ADAPTE			
182 RUE RAYMOND LOSSERAND 75014 PARIS			
DOMICILIATION : PARIS PORTE DE VANVES (03546)			
Banque	Guichet	N° de compte	Clé RIB
30003	03546	00450627104	37
Identification Internationale (IBAN)			
IBAN FR76 3000 3035 4600 4506 2710 437			
Identification internationale de la Banque (BIC)			
SOGEFRPP			

Si vous rencontrez des difficultés, veuillez contacter Madame Brigitte RINALDI  
au 06 07 35 05 41 ou sur [brinaldi@ucpa.asso.fr](mailto:brinaldi@ucpa.asso.fr)



# Championnat de France d'équitation sport adapté 2012

## FICHE D'ENGAGEMENT DE L'ASSOCIATION

N° affiliation :	Association	Nom du responsable :		
		Personne à contacter :		
		N° de téléphone :		
Email :	Adresse :	Nombre de compétiteurs :		
Téléphone :	Code postal :	Nombre d'accompagnateurs :		
Fax :	Ville :			
Description		Prix unitaire	Nb	Total
<b>FORFAIT SPORTIF</b>				
Comprenant :		<b>70€</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Frais de dossiers et accueil sur site</li> <li>▪ Les repas du mercredi soir au vendredi midi excepté les petits déjeuners</li> <li>▪ Le repas et la soirée de gala</li> <li>▪ La location des boxes pour ceux qui amènent leurs chevaux (paille et foin compris)</li> <li>▪ L'inscription et la participation aux épreuves choisies</li> <li>▪ Diverses animations proposées sur le site</li> </ul>		Sans restauration :		
		<b>40€</b>		
<b>Location chevaux</b>		<b>15€</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Location d'un cheval sur les 2 jours pour les épreuves</li> </ul>				
<b>FORFAIT ACCOMPAGNATEUR</b>				
Comprenant :		<b>60€</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Frais de dossiers et accueil sur site</li> <li>▪ Les repas du mercredi soir au vendredi midi excepté les petits déjeuners</li> <li>▪ Le repas et la soirée de gala</li> <li>▪ Diverses animations proposées sur le site</li> </ul>		Sans restauration :		
		<b>40€</b>		
		<b>TOTAL</b>		

Ci-joint le règlement complet d'un montant de .....€

Virement bancaire       Chèque (à l'ordre de « COL Equitation – CRSA IDF »)

N° chèque : ..... de la banque.....

Emis par l'association : ..... N° d'affiliation : ...../.....

**Toute inscription ne sera définitive qu'accompagnée de son règlement**

<b>Visa comité départemental</b>
Nom, fonction, signature

<b>Visa comité régional</b>
Nom, fonction, signature



# Championnat de France d'équitation sport adapté 2012

## FICHE D'INSCRIPTION DES SPORTIFS

### DIVISION I, II ET III

Association :

N° d'affiliation :

Responsable :

Nom, Prénom et numéro de licence des accompagnateurs :

Adresse :

E-mail :

Téléphone :

Fax :

Nom	Prénom	Division	Date de naissance	Poids *	Taille *	N° de licence FFSA	Cavalier en fauteuil**		Cheval à fournir par l'organisateur	
							oui	non	oui	non

\* Les poids et tailles doivent impérativement être précisés pour les cavaliers n'amenant pas leurs chevaux.

\*\* Les autres cas de mobilité réduite sont à préciser à la page 17.

**Visa comité départemental**

Nom, fonction, signature

**Visa comité régional**

Nom, fonction, signature



## FICHE RECAPITULATIVE

**Nom de l'Association :**  
**N° d'affiliation :**  
**Région :**

### COMPETITEURS

Nombre total : .....

- en Division 1 : .....
- en Division 2 : .....
- en Division 3 : .....

Cas de mobilité réduite : .....

Régimes alimentaires particuliers : .....

### ACCOMPAGNATEURS

Nom du Responsable sur le site: .....

Nombre total : .....

### CHEVAUX

Nombre total de cavaliers sans cheval : .....

Nombre de boxes à louer : .....

Préciser le nombre de nuits et les jours :

### Autres informations que vous souhaitez nous communiquer :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**Visa comité départemental**

Nom, fonction, signature

**Visa comité régional**

Nom, fonction, signature



## DOSSIER MEDICAL DES SPORTIFS

***Ce dossier doit être rempli pour tous les inscrits et est strictement confidentiel. Veuillez le placer sous enveloppe à part à remettre le 16 mai 2012 lors de votre arrivée au médecin chargé de la couverture médicale des Championnats ou au médecin appelé en cas d'urgence.***

Nom et Prénom du Sportif : .....

Date de Naissance : ...../...../.....

Sexe :  Féminin     Masculin

Association Sportive : .....

Adresse : .....

.....

Nom du Médecin traitant : .....

Adresse : .....

.....

Numéro de Téléphone : .....

Informations Médicales :

- **Poids** : ..... kilos - **Taille** : ..... m .....

- **Type de Handicap** :

Déficience mentale    QI :                     < 35

35 < QI < 55

55 < QI < 75

Plus de 75

Maladie Génétique ou Chromosomique Type :

Troubles Délirant Type :

Schizophrénie ou trouble schizothymique Type :

Trouble de l'humeur, Trouble affectif bipolaire Type :

Troubles du comportement, excès d'agitations Type :

Anxiété, Emotivité, troubles obsessionnels Type :

Syndrome Dépressif Type :

Trouble de l'alimentation Type :

Trouble du sommeil Type :

Trouble de la personnalité Type :

Autisme ou syndrome autistique Type :

Trouble hyperkinétique, trouble de conduite, tics Type :

Autre trouble mental Type :

Déficit Sensoriel :

Visuel : type : .....

Port de lunettes

Port de lentilles

Auditif : type : .....

Port d'appareils

Allergies :

Médicamenteuses Type :

Autre Type :



## Championnat de France d'équitation sport adapté 2012

### Antécédents Médicaux :

- Epilepsie Type :
- Maladies cardio-vasculaires Type :
- Asthme ou autres affections respiratoires Type :
- HTA Variation de tension habituelle :
- Trouble de la coagulation Type :
- Maladie neurologique Type :
- Maladie rénale Type :
- Affections dermatologiques Type :
- Hernies Type :
- Prothèse dentaire Type :
- Prothèse orthopédique Type :

### Antécédents chirurgicaux :

Type :

.....  
.....

### Antécédents traumatiques sportifs :

Type :

.....  
.....

### Médication en cours :

Nom des médicaments	Posologie	heure	Date de prescription

### Vaccination Tétanos :

Date du dernier Rappel : ...../...../.....

Régime particulier :

Diabète :  OUI  NON

Autre type : .....

**En plus de ces renseignements veuillez joindre la photocopie de la carte de sécurité sociale et de la mutuelle complémentaire**



## CERTIFICAT MEDICAL

### DE NON CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES

N.B. : Ce certificat devra être présenté avec la licence sportive de l'année en cours lors de l'accueil le mercredi 16 mai 2012. la participation aux compétitions sportives est subordonnée à la présentation de la licence sportive portant attestation de la délivrance d'un certificat médical mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique sportive en compétition. (articles L.231-2 – L. 231-3 du Code du Sport)

N° de licence : ..... N° Affiliation du Club .....

Je soussigné(e), Docteur .....

certifie, après avoir examiné Mme, Mlle, Mr .....

né(e) le .....

**qu'aucun signe d'affection cliniquement décelable, ce jour, ne contre indique la pratique :**

**A. des activités physiques et sportives adaptées (secteur non compétitif)\***

avec participation possible à des manifestations d'activités motrices, de sport loisir et de sport pour tous\*

**B. des compétitions sportives adaptées dans les disciplines suivantes\***

[\* rayer la mention inutile]

**dans les disciplines suivantes** (rayer uniquement les disciplines contre-indiquées)

<u>SPORTS INDIVIDUELS</u>	<u>SPORTS D'EQUIPE</u>	<u>SPORTS D'OPPOSITION</u> <u>ACTIVITES DUELLES</u>	<u>ACTIVITES ET SPORTS</u> <u>de NATURE</u>
Athlétisme et Cross	Basketball	Badminton	Canoë-Kayak
Aviron - Cyclisme / VTT	Football	Boxe Anglaise – Boxe Française	Equitation
Frisbee - Golf - Gymnastique	Handball	Escrime	Escalade
Activités Physiques d'Expression	Hockey/gazon	Judo – Karaté - Taekwondo	Randonnée pédestre
Natation – Pétanque	Rugby	Lutte	Raquettes neige
Sports boules - Sports de quilles	Volley-ball	Pelote basque	Spéléologie-ski
Patinage sur glace – Roller skating		Tennis	Ski-nautique
Tir à l'Arc		Tennis de table	Surf-voile

Restrictions ou remarques éventuelles :

.....  
.....

Fait à..... le .....Signature et cachet du médecin :



### RAPPEL CONCERNANT LE DOSSIER ET LE CERTIFICAT MEDICAL

Lors de toutes les compétitions et rencontres organisées par la FFSA, les responsables des associations sportives doivent se munir :

1° De la licence sportive portant attestation de la délivrance d'un certificat médical mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique sportive en compétition. (instruction n°00-066JS du 7 avril 2000 & Code du sport)

Les sportifs dont le certificat médical mentionne certaines contre-indications à la pratique sportive doivent présenter avec la licence sportive, ce certificat médical lors de toutes les compétitions et rencontres organisées par la FFSA, que ce soit au niveau départemental, régional ou national.

2° De la fiche de renseignements médicaux, sous pli cacheté (secret médical).  
(Cette fiche est nécessaire au médecin en cas d'intervention médicale urgente).

En cas d'accident, la responsabilité des dirigeants d'association peut être engagée, s'ils n'ont pas fourni ces deux documents. (Loi du 23 mars 1999 – J.O. du 24 mars 1999)

De plus, il est vivement conseillé aux responsables de se munir également d'une carte navette d'assurance maladie et éventuellement de la carte d'affiliation à une mutuelle complémentaire.

Références : Loi n°2006-405 du 5 avril 2006 relative à la lutte contre le dopage et à la protection de la santé des sportifs.

Code du Sport : Chapitre II – Lutte contre le dopage – Articles L. 232-1 / 31



## AUTORISATION D'HOSPITALISATION

*A placer dans l'enveloppe avec le dossier médical*

Je soussigné .....

Représentant légal de ....., agissant en son nom, autorise les responsables de la commission médicale à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident, l'hospitalisation et au besoin l'intervention chirurgicale sans anesthésie générale lors des Championnats de France d'Equitation de Sport Adapté les 16, 17 et 18 mai 2012 à La Courneuve.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit ;  
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à .....

Le

Signature :

**Cette autorisation est à placer dans l'enveloppe avec le dossier médical.**

**Elle sera remise au médecin le 16 Mai 2012 lors de l'accueil.**



## AUTORISATION DE DIFFUSION D'IMAGE

*A remettre à l'accueil le 16 mai 2012 lors de votre arrivée*

Je soussigné .....

Représentant légal de ....., agissant en son nom, autorise le COL à diffuser et à publier l'image de l'athlète, son nom, sa voix et ses paroles dans les supports « Communication » ou les médias lors des Championnats de France d'Equitation de Sport Adapté les 16, 17 et 18 Mai 2012 à La Courneuve

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit ;  
La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à .....

Le

Signature :



## FICHE HEBERGEMENT

L'hébergement pour les deux nuits est à la charge des participants. Voici une liste non exhaustive des lieux d'accueil situés à proximité du Centre équestre UCPA La Courneuve :

### LA COURNEUVE

#### **Prims Hôtel**

80 rue Convention  
93 120 la Courneuve  
Tel : 08 92 68 05 63  
Proximité : 2 mn en voiture, 18 mn à pieds

#### **BB Hôtel**

197 rue Paul Vaillant Couturier  
93 120 La Courneuve  
Tel : 08 92 70 21 00  
Proximité : 6 mn en voiture

#### **Hôtel IBIS Paris Le Bourget**

104 Av Jean Mermoz  
93 120 la Courneuve  
Tel : 01 48 38 33 33  
Proximité : 5 mn en voiture

#### **Hôtel des Prevoyant**

5 av Paul Vaillant Couturier  
93 120 la Courneuve  
Tel : 01 48 36 38 32  
Proximité : 6 mn en voiture

#### **Hôtel Voltaire**

39 rue Voltaire  
93 120 la Courneuve  
Tel : 01 48 36 71 33  
Proximité : 5 mn en voiture

#### **Résidence La Perle**

3 boulevard Pasteur  
93 120 la Courneuve  
Tel : 09 81 61 27 26  
Proximité : 3 mn en voiture, 25 mn à pieds

### LE BOURGET

#### **Hôtel Kyriad Le Bourget Centre Parc des expositions**

134 136 av de la Division Leclerc  
93 350 Le Bourget  
Tel : 01 48 35 33 18  
Proximité : 9 mn en voiture

#### **Hôtel du Nord**

7 rue Commdt Baroche  
93 350 Le Bourget  
Tel : 01 48 37 06 49  
Proximité : 9 mn en voiture

### LE PRE-SAINT-GERVAIS

#### **Auberge de Jeunesse de Paris - Cité des Sciences**

24 rue des 7 Arpents  
93310 Le Pré-Saint-Gervais  
Tel : 01 48 43 24 11  
Proximité : 11 mn en voiture

### STAINS

#### **Etap Hotel**

Allée des Guionnes  
ZA La Cerisaie  
93 240 Stains  
Tel : 08 92 68 32 69  
Proximité : 6 mn en voiture

#### **Formule 1**

ZA La Cerisaie  
93 240 Stains  
Tel : 08 91 70 53 98, 6 mn en voiture



### GARGES-LES-GONESSE

#### **Hôtel Balladins**

57 Avenue de Stalingrad  
95140 Garges les Gonesse Stalingrad  
Tel : 01 34 53 69 00  
Proximité: 7 mn en voiture

#### **Parchôtella Véranda**

Avenue de Stalingrad  
95140 Garges-lès-Gonesse  
Tel : 01 39 61 98 05  
Proximité: 8 mn en voiture

### GONESSE

#### **Campanile le BOURGET**

ZI Sud – 14 rue Ampère  
95 500 GONESSE  
Tel : 01 39 85 79 99  
Proximité: 14 mn en voiture

#### **Hôtel Ibis**

RN 17, La Patte d'oie,  
95 500 Groslay  
Tel : 01 39 87 22 22  
Proximité : 20 mn en voiture

#### **Hôtel Fasthome**

1 Avenue Georges Pompidou  
95500 Gonesse  
Tel: 01 34 53 46 46  
Proximité: 15 mn en voiture

#### **Hôtel Relais des Flandres**

Lieu-dit La patte d'oie  
95500 Gonesse  
Tel : 08 99 02 51 63  
Proximité: 16 mn en voiture

### SARCELLES

#### **Hôtel Ibis Nord**

12 avenue Auguste Perret  
Centre Commercial des Flanades  
95 200 Sarcelles  
Tel : 01 39 90 54 75  
Proximité: 9 mn en voiture

#### **Hôtel Balladins Confort**

1 rue du Père Heude  
Entrée Z.A. de Sarcelles  
95 200 Sarcelles  
Tel. 01 39 94 80 80  
Proximité: 11 mn en voiture

#### **Etap Hôtel**

Avenue de la Division Leclerc  
95 200 Sarcelles  
Tel : 08 92 68 32 85  
Proximité: 11 mn en voiture

#### **Formule 1**

1 rue du Vignolle,  
Entrée Z.A. de Sarcelles,  
95 200 Sarcelles  
Tel : 089 1 70 53 90  
Proximité piscine : 12 mn en voiture

***Réservez dès maintenant !***

## CONTACTS

Pour toute information veuillez contacter :

### Brigitte RINALDI

Centre équestre UCPA

Avenue Roger Salengro

93 120 La Courneuve

[brinaldi@ucpa.asso.fr](mailto:brinaldi@ucpa.asso.fr)

06 07 35 05 41 / 01 48 38 62 63



## DOSSIER A RETOURNER

Récapitulatif du dossier :

- La fiche d'engagement de l'Association.
  - Une fiche d'inscription des sportifs.
  - La fiche Récapitulative.
  - Le règlement à l'ordre du "COL Equitation – CRSA IDF" ou virement bancaire
  - Un dossier Médical pour chaque engagé.
  - Un certificat médical.
  - L'autorisation d'hospitalisation.
  - L'autorisation de diffusion d'image.
- Le dossier médical, le certificat médical et l'autorisation d'hospitalisation de chaque cavalier sont à remettre sous enveloppe le 16 mai 2012 lors de votre arrivée.
- Fiche d'autorisation à remettre à l'accueil le 16 mai 2012 lors de votre arrivée.

Dossier à retourner **avant le 31 Mars 2012 à l'attention de Katia ARKOUB** à l'adresse suivante :

Comité Régional du Sport Adapté d'Ile-de-France

182, rue Raymond Losserand

75014 PARIS

Tel/Fax : 01 45 40 71 37

[ffsacridf@wanadoo.fr](mailto:ffsacridf@wanadoo.fr)